

## Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

---

**De :** Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)  
**Envoyé :** 4 avril 2020 à 11 h 19  
**À :** 'Ron Coles'  
**C. c. :** sean.case  
**Objet :** Objet : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour M. Coles,

Merci pour ces éclaircissements.

Si votre établissement répond déjà aux exigences réglementaires de Santé Canada, alors je vous invite à remplir ce formulaire : <https://achatsetventes.gc.ca/fournir-des-produits-et-services-pour-aider-le-canada-dans-sa-lutte-contre-la-covid-19> afin que nous puissions suivre votre demande. Une fois que vous avez rempli le formulaire, veuillez m'envoyer le numéro de référence que vous avez reçu afin que je puisse assurer le suivi auprès du service.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'en faire part.

Cordialement,

Chelsea

**De :** Ron Coles [<mailto:rgcconsultinginc@gmail.com>]  
**Envoyé :** 3 avril 2020 à 21 h 46  
**À :** Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <[chelsea.kusnick@canada.ca](mailto:chelsea.kusnick@canada.ca)>  
**C. c. :** sean.case  
**Objet :** Objet : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour Chelsea

Merci pour votre courriel.

Je pense que nous avons peut-être perdu quelque chose dans la traduction. Étant donné que cette installation était une usine d'éthanol agréée par le gouvernement fédéral et pleinement fonctionnelle il y a à peine 2 ans, nous sommes parfaitement au courant des exigences réglementaires de Santé Canada et nous n'avons donc pas vraiment besoin de réexaminer ces questions.

Pour votre information, je fais partie d'un groupe de personnes qui sont en train d'acheter cette installation et notre plan est de réaménager l'installation pour qu'elle puisse produire des produits à base de cannabis 3.0. Ce type de production n'implique pas de distillation.

Cela dit, le bâtiment tel qu'il se présente actuellement a, avec quelques améliorations, la capacité de produire environ 12 000 litres par semaine d'éthanol de qualité alimentaire, mais l'installation est inactive depuis 2 ans.

Nous avons pensé qu'avec les problèmes de santé publique actuels liés à la COVID-19, la capacité de production d'éthanol de cette installation pourrait être nécessaire, d'un point de vue stratégique, pour le plus grand bien de l'Î.-P.-É. et de tout le Canada. Par conséquent, nous avons pensé que nous pourrions retarder notre plan de modernisation de la propriété et d'Ulm pour produire de l'éthanol si le gouvernement du Canada jugeait cela nécessaire et stratégique.

Notre groupe a acquis l'installation par le biais d'un accord d'achat et de vente et nous avons l'expertise et le personnel potentiel pour mettre cette installation en pleine production dans un délai de 12 à 16 jours.

Ce qui est intéressant, c'est que cette installation est la plus grande distillerie à l'est de Montréal avec une capacité annuelle de 500 000 litres et, à cet égard, elle peut être considérée comme un atout clé et stratégique pour cette région, tant pour cette pandémie que pour la prochaine.

Cette installation, avec quelques améliorations modestes, a la capacité de produire de l'éthanol de qualité alimentaire qui a une multitude d'utilisations au-delà du désinfectant pour les mains. L'alcool de qualité alimentaire est essentiel pour les fonctions hospitalières et de laboratoire et constitue un ingrédient essentiel dans la pratique médicale quotidienne, sans parler des soins de santé pour les Canadiens en pleine pandémie. Il existe également des équipements qui, combinés à d'autres apports de capitaux, pourraient permettre à l'installation de produire de l'alcool de qualité pharmaceutique.

C'est dans cette optique que nous avons contacté notre député et demandé si cette installation pouvait être utile au gouvernement du Canada au milieu de cette crise.

Peut-être pourriez-vous poser cette question à quelqu'un qui participe à la planification stratégique ou qui s'occupe de garantir les produits de soins de santé nécessaires pour cette pandémie et celle qui suivra. Nous sommes tout à fait à l'aise en ce qui concerne la réglementation et les mesures nécessaires à la réouverture de l'installation. Ce que nous devons faire, c'est vérifier si la capacité de cette usine est immédiatement requise par le gouvernement du Canada.

Merci beaucoup pour l'aimable attention que vous portez à ce sujet. J'espère que vous passerez un bon week-end, dans la mesure où les circonstances actuelles le permettent.

Cordialement.

Ron Coles

RGC Consulting Inc.  
[rgcconsultinginc@gmail.com](mailto:rgcconsultinginc@gmail.com)  
902-316-2884  
C.P. 193  
Charlottetown  
(Î.-P.-É.) C1A 7K4

Le 3 avril 2020, à 17 h 07, Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) [<chelsea.kusnick@canada.ca>](mailto:chelsea.kusnick@canada.ca) a écrit :

Bonjour M. Coles,

Avez-vous déjà pris contact avec l'agence de santé à ce sujet? Sinon, je vous suggère de commencer par envoyer un courriel à l'adresse suivante : [hc.covid19healthproducts-produitsdesante.sc@canada.ca](mailto:hc.covid19healthproducts-produitsdesante.sc@canada.ca) car ils peuvent vous guider tout au long du processus réglementaire.

Si vous avez des questions ou si vous avez des difficultés à obtenir une réponse de leur part, n'hésitez pas à me le faire savoir.

Cordialement,

Chelsea Kusnick  
Parliamentary Secretary Assistant and Legislative Assistant | Adjointe au secrétaire  
parlementaire et adjointe législative  
Office of the Honourable Anita Anand | Cabinet de l'honorable Anita Anand  
Minister of Public Services and Procurement Canada | Ministre des Services publics et de  
l'Approvisionnement  
PDP III, Tower/Tour A, 18th Floor/18e étage, 11 Laurier Street/11, rue Laurier, Gatineau  
(Québec) Canada K1A 0S5  
[chelsea.kusnick@canada.ca](mailto:chelsea.kusnick@canada.ca)  
Cell. : 873 355 3368

----- Message d'origine -----

De : Ron Coles [<mailto:rgcconsultinginc@gmail.com>]

Envoyé : 3 avril 2020 à 11 h 28

À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <[chelsea.kusnick@canada.ca](mailto:chelsea.kusnick@canada.ca)>

C. c. : [sean.case](mailto:sean.case)

Objet : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour Chelsea et Sean,

Mon numéro de cellulaire est le suivant : 902-316-2884. Je suis disponible pour discuter quand cela vous convient.

Santé

Ron Coles  
Président  
RGC Consulting Inc.  
C.P. 193  
Charlottetown (Î.-P.-É.)  
C1A 7K4  
Tél. : 902-316-2884  
[rgcconsultinginc@gmail.com](mailto:rgcconsultinginc@gmail.com)

Envoyé depuis mon iPhone